



Conférence internationale du Travail

113^e session, Genève, 2-13 juin 2025

Date: 30 avril 2025

Discussion générale sur des approches innovantes pour remédier à l'informalité et promouvoir la transition vers la formalité en faveur du travail décent

► Points pour la discussion

1. Depuis l'adoption de la recommandation n° 204 en 2015, quels ont été les principaux facteurs d'informalité et les tendances observées quant aux niveaux et aux formes d'informalité? Quelles évolutions majeures ont eu des répercussions sur les travailleurs et les unités économiques (comprenant les entreprises, les entrepreneurs et les ménages) de l'économie informelle sur les voies d'accès à la formalité et sur les risques d'informalisation, et quelles en ont été les conséquences sociales et économiques? Quels sont les principaux obstacles à la transition vers la formalité et les possibilités à saisir pour l'accélérer?
2. Quelles politiques, réglementations et autres mesures efficaces et approches innovantes les mandants de l'OIT ont-ils mises en place, conformément aux normes internationales du travail et aux principes directeurs de l'OIT, pour remédier aux causes profondes de l'informalité, faciliter la transition vers la formalité et prévenir l'informalisation? Quels enseignements, tant en ce qui concerne les conditions préalables requises que les approches innovantes, les mandants de l'OIT et le Bureau devraient-ils prendre en considération pour remédier plus efficacement à l'informalité et promouvoir la transition vers la formalité?
3. Quelles mesures les mandants et le Bureau devraient-ils prendre en priorité pour remédier à l'informalité et promouvoir la transition vers la formalité conformément à la recommandation n° 204, ainsi que pour faire en sorte, par la voie du dialogue social, que les politiques visant à prévenir l'informalité et à promouvoir la transition vers la formalité soient efficacement coordonnées et intégrées? Comment assurer un financement suffisant et durable des politiques et des interventions visant à aménager des voies d'accès inclusives et productives à l'économie formelle et au travail décent? De quelle façon l'OIT peut-elle renforcer son rôle et intensifier sa coopération au sein du système multilatéral pour améliorer la cohérence des politiques menées et favoriser des synergies propres à accélérer la transition vers la formalité?